

# 1 AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS



COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL CENTRAL

*Je vote la CGT*

**POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI CONTINUERONT À INTERVENIR POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**et sur les questions qui nous concernent toutes et tous et plus particulièrement sur**

- Pas une minute de plus : rétablissement des jours congés, reconnaissance de toutes les pénibilités du travail, et élargissement des sujétions à l'ensemble des agents de la ville de Paris ;
- L'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, l'arrêt des privatisations de services, diminution du temps de travail...);
- L'augmentation des effectifs, création d'emplois ;
- Le régime indemnitaire (IFSE..) intégré sur la ligne indiciaire ;
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle (handicap, reconversion, reclassement) ;
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale ;
- L'augmentation de 10 % des effectifs, des salaires et des moyens ;
- La promotion: Ratios promus/promouvables à 100% et déroulement de carrière à l'ancienneté ;
- La défense du statut spécifique des agents de la Ville de Paris, de ses corps spécifiques (éboueurs, égoutiers, fossoyeurs, agents de maîtrise, ingénieur architecte...) et le maintien du CSAP (Conseil Supérieur des Administration Parisiennes) ;
- Le développement et augmentation de la participation de la ville à l'AGOSPAP et à la restauration collectives (ASPP) à 3% de la masse salariale ;
- La création d'un passeport de formation (diplômes, expériences professionnelles, VAE...) favorisant une évolution de carrière.

# AU CST

*Voter CGT. c'est renforcer*  
**LA CGT AU NIVEAU NATIONAL, POUR OBTENIR**

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut, l'indexation du salaire sur l'inflation ;
- L'instauration du temps de travail à 32h00 maximum ;
- La création d'emplois statutaires, titularisations des précaires ;
- La retraite à 60 ans maximum (50 ans régime insalubre et 55 ans catégorie active) avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- L'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Le doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle.
- L'augmentation du financement de la formation ;
- L'arrêt des privatisations et remunicipalisation ;
- Le rétablissement des congés bonifiés à 65 jours avec la prime de vie chère.



**Du 1er au 8 décembre 2022,**  
**CHAQUE VOIX COMPTE !**

[cgtvilledeparis.fr](http://cgtvilledeparis.fr)

# VOTER EST UN DROIT ET UNE NÉCESSITÉ

Depuis des décennies, un plan de destruction des services publics frappe les trois versants de la fonction publique. La loi de transformation de la fonction publique, du 6 août 2019, vise à aller plus loin dans la privatisation des services, la casse du statut de fonctionnaire, la remise en cause de nos acquis (jours de congés, droit de grève, droit syndical). L'exécutif parisien y participe activement confrontant les agents à une dégradation généralisée de leurs conditions de travail. Les élus CGT sont connus et reconnus pour se battre au quotidien sur le terrain comme dans les instances, ils sont force de proposition, et votent contre les reculs des conquits sociaux avec les personnels en lutte !

## Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, je vote pour la **liste CGT** au CST Central

FARINET Christophe DPE  
SIMON Christelle DASCO  
ZAHZOUH Abdelhamid DSP  
LAVANIER Jules DEVE  
DIALLO Abdoul DVD  
ALCAIX Naouel DFPE  
COLOMBAT Pascal DCPA  
GARAULT Patrick DPMP  
MEBTOUCHE Smina DPE  
BIQUE Beatrice DASCO  
GLUCKSTEIN Benjamin DCPA  
LASNE Thierry DEVE  
LOISEL Herve DVD  
HABIB Najah DFPE  
LEGROS Thierry DCPA  
HIRBEC Mariette DPMP  
AUBISSE Frédéric DPE  
BITAR Isabelle DASCO  
RAYMOND Sandra DSOL  
GORIATCHEFF - RAUX Edith DEVE

SAUVAGE VALIGNY Lara DFPE  
DA SILVA Paulo DCPA  
CAUMARTIN Denise DPMP  
TRAORE Lassana DPE  
MARQUETTE Bouchra DASCO  
MARIANI Karine DJS  
SOULES Nicolas DEVE  
HALBUTIER Carole DFPE  
BRUNI Jean-Marc DCPA  
VALADE Nicole DPMP  
DOMICE Amandine DPE  
HERZOG Alexandre DASCO  
KUREK Laurence DFPE  
FELIX Mario DJS  
MUNOZ Evelyne DFPE  
BOUGHEZAL Sofian DVD  
SAINT-MARC Gilberte DPMP  
FADIGA Dramane DPE  
CLEONIS Diana DASCO  
TOUATI Patricia DFPE

MONROSE Xavier DJS  
NEFZI Naima DFPE  
BORREIL Olivier DVD  
HERNANDEZ Cyrille DPMP  
SAIDOUN Hassiba DPE  
N'DIAYE Maimouna DASCO  
HAMIDOU Haby DFA  
MEVIZOU Fabrice DEVE  
PALAIN-SAINT-AGHATE DFPE  
HENNET Xavier DCPA  
LAMAIRE Thierry DPMP  
CRISTOVAO Bobby DPE  
LAHRECHE Malika DASCO  
MESSAOUDIA Samira DLH  
FILLION Céline DPE  
DESVARIEUX Dominique DFPE  
TAVER-BETHELOT Fabienne DCPA  
BEAU Doriane DPE  
BENSLIMANE Malika DASCO  
REIBELL Frédérique DDCT



**Vote électronique | 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**

**POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES**

## COMMENT VOTER ?

Sur votre ordinateur | tablette | téléphone. Connectez-vous au site <https://paris.neovote.com> Saisissez votre identifiant personnel, votre numéro soi et votre mot de passe. Munissez-vous de votre fiche de paie.



Cliquez sur le bouton «Voter». Votez pour chaque scrutin en cliquant sur le bouton « A exprimer » correspondant. Cliquez sur le bulletin de vote CGT en respectant les règles de sélection indiquées sur la page de vote. Une fois votre vote CGT effectué, appuyez sur « Suite » en bas à droite de l'écran.



Effectuez vos autres votes CGT en cliquant sur le bouton « Votes suivants » ou sur le menu « Voter ». Vérifiez que vos votes ont été enregistrés et validez votre choix.

